

Projet ZAC Centre-Ville

Orientations programmatiques

- 3 800 m² de commerces et activités économique
- 1 090 m² de halle de marché relocalisée
- Relocalisation du Centre médico-socio-psychologique (CMSP) 1 400 m²
- Création d'un square de type mini-forêt urbaine en lieu et place de l'actuel « Café de la Paix », avenue Henri-Barbusse
- Place Henri-Duquenne apaisée, élargie et végétalisée
- Restructuration des voies Henri-Barbusse et Pierre-et-Marie-Curie

Objectif du projet

L'objectif est de répondre à 3 enjeux :

- Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville et diversifier son offre
- Poursuivre la redynamisation de la composante résidentielle du centre-ville et requalifier l'habitat dégradé
- Engager la requalification des espaces publics du secteur et leur végétalisation pour favoriser les mobilités douces réduire l'effet d'îlots de chaleur urbains

Descriptif du programme

Le projet de ZAC Centre-Ville vise l'émergence d'un quartier renouvelé, attractif et durable par le biais d'une restructuration commerciale, d'une requalification de la voirie et des espaces publics et la création d'espaces verts.

Cette restructuration urbaine vise principalement l'émergence d'une polarité commerciale de qualité. Le but est de conserver certains commerces traditionnels qui constituent l'offre de proximité, tout en implantant de nouveaux établissements et des commerces de bouche comme des épiceries fines, un caviste ou encore des cafés et des restaurants. Depuis 2023, la Ville rencontre régulièrement les commerçants pour leur présenter le projet et travailler avec eux sur leur repositionnement. De plus, la halle de marché sera relocalisée de façon plus centrale, afin de resserrer l'offre commerciale. Le nouveau tissu commercial permettra de mieux répondre aux besoins de la population et ainsi de redynamiser le centre-ville.

La densité du trafic automobile constitue une entrave aux déplacements des Blanc-Mesnilois dans le centre-ville. L'un des objectifs du projet est de rénover la voirie et de fluidifier les mobilités sur les grands axes de communication. Le projet vise à promouvoir les mobilités douces, notamment en offrant des espaces publics plus qualitatifs. L'alignement des façades d'immeuble permettra l'élargissement des trottoirs de l'avenue Pierre-et-Marie-Curie et de l'avenue Henri-Barbusse, pour favoriser la déambulation des piétons au sein du parcours marchand. Une réduction de la largeur de la chaussée est prévue, en vue d'arborer et de végétaliser les axes et de créer ainsi des espaces apaisés qui permettront de réduire les pollutions sonores et atmosphériques.

La place Henri-Duquenne fera aussi l'objet d'une profonde transformation. Dans le prolongement de l'avenue Pierre-et-Marie-Curie, elle bénéficiera de la réduction du trafic automobile. Le but est de créer une place piétonne ombragée et rafraîchie grâce à l'implantation d'arbres et la mise en valeur du point d'eau de la fontaine Duquenne.

Pour approfondir son engagement au service de l'environnement, la Ville promeut la création de bâtiments durables. Cet investissement se matérialise d'abord dans le processus de conception, en prévoyant des bâtiments à haute performance énergétique, mais aussi lors de la phase de construction, en réutilisant des matériaux issus des anciennes démolitions.



Calendrier

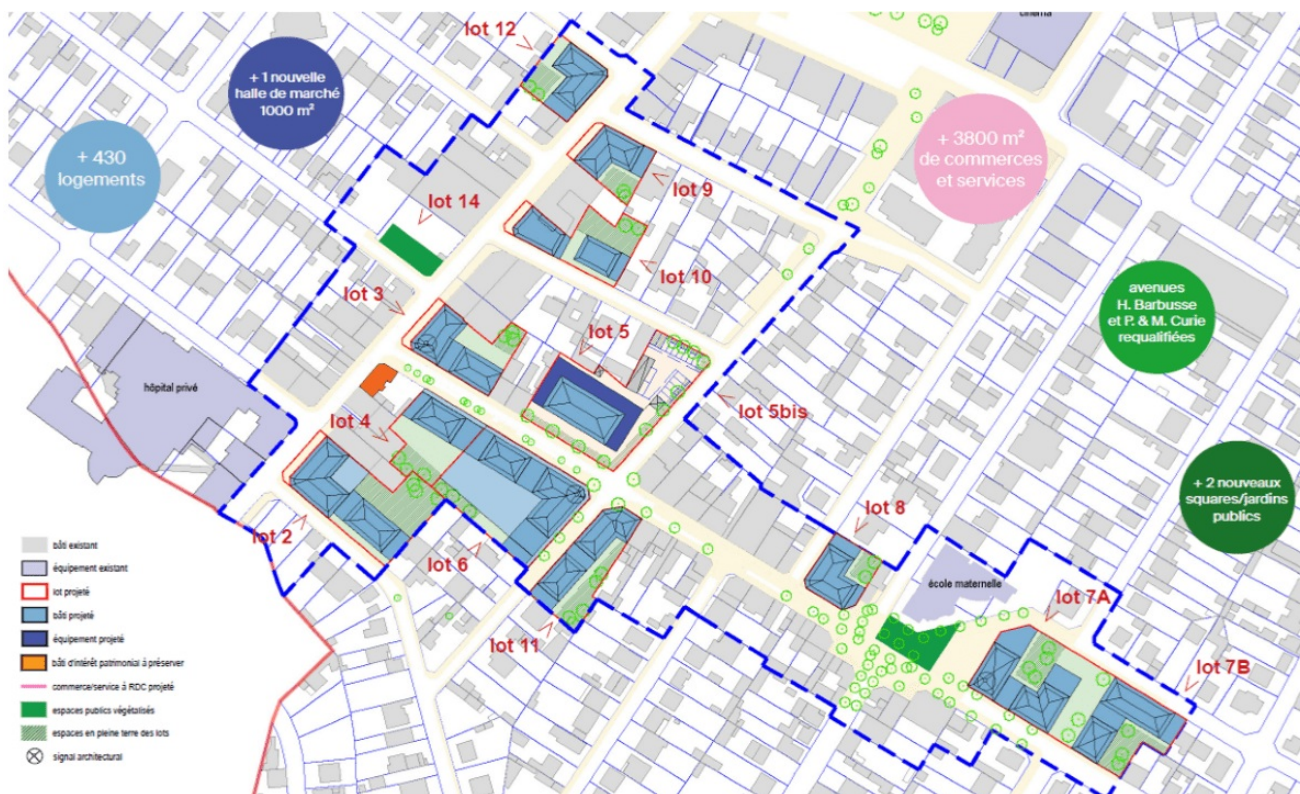
- Phase 1 (2023 - 2026) : Livraison du square de la Paix et du premier lot (3)
- Phase 2 (2026 - 2028) : Livraison de la halle de marché, du CMSP et d'une deuxième partie des lots (5-6-7-8), voies Henri-Barbusse et Pierre-et Marie-Curie requalifiées
- Phase 3 (2028 - 2035) : Livraison des espaces publics, de la place Henri-Duquenne élargie et des derniers lots du projet



Frise chronologique de l'opération d'aménagement

Partenaires

- Établissement public territorial Paris Terres d'Envol (EPT) : maître d'ouvrage
- SPL Sequano Grand Paris : aménageur et concessionnaire de la ZAC



Carte récapitulative de l'opération d'aménagement

À télécharger

[Centre-ville Plan d'ensemble Arbitrages COPIL](#)

427.09 Ko

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Mardi

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Mardi
09:00-12:15, 13:30-19:45
Mercredi
09:00-12:15, 13:30-17:15

14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.